



Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe



NSC/Bur (2010) 7 final
15 mars 2010

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil exécutif

Vendredi 29 janvier 2010 (Strasbourg)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Eberhard Koelsch, Président de séance et vice-Président du Conseil exécutif, prie les membres du Bureau d'excuser l'absence de la Présidente, Mme Deborah Bergamini, qui a dû quitter Strasbourg prématurément pour participer à un débat parlementaire d'urgence en Italie. Il annonce que le Consul Général du Maroc à Strasbourg, M. Mohammed Alaoui Belrhiti, se joindra aux membres du Bureau lors de la discussion au point 5, au cours duquel sera présenté le Séminaire de Rabat.

Le Bureau adopte le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document NSC/Bur (2010) 1.

2. Information par le Directeur exécutif sur les développements récents

Le Président salue la présence de M. António Verde, Représentant permanent adjoint de l'Italie, et le remercie pour sa participation qui sera la dernière compte tenu de son départ en mars prochain. Il rend hommage à l'engagement et à la disponibilité de M. Verde envers le CNS.

Dans le cadre de son rapport oral, le Directeur exécutif informe qu'il a été mandaté par la Présidente pour, en son absence, procéder, avec M. Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING, à la signature de l'Accord de Coopération entre le Centre Nord-Sud et la Conférence des OING, le 27 janvier 2010. Cet accord représente un renforcement des relations entre le CNS et la Conférence des OING et fait suite aux accords conclus avec les autres parties prenantes du Conseil de l'Europe, à savoir l'Assemblée parlementaire en 2005 et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en 2008. Le Président de la Conférence de OING confirme ces propos et se félicite des échanges de vues fructueux qui ont conduit à la signature de cet accord.

Le Directeur exécutif fait état de la finalisation des procédures nécessaires menant à l'adhésion du Cap Vert au CNS et informe de la réunion, tenue la veille, entre le Secrétaire d'Etat des affaires étrangères du Cap Vert et un collaborateur du CNS, au cours de laquelle le Secrétaire d'Etat a indiqué que l'adhésion interviendrait au plus tôt ; le Directeur exécutif mentionne la date du 1^{er} mars comme la date probable d'adhésion officielle.

Le Directeur exécutif fait ensuite état de sa participation à la Commission permanente de l'APCE le 20 novembre à Berne et du processus visant à l'adoption de la nouvelle résolution statutaire du Centre Nord-Sud. Il exprime le souhait que les parties prenantes du CNS au-delà de l'APCE (CPLR, Conférence des OING, Secrétaire Général) ainsi que la Commission et le Parlement européens soient invités à donner leur avis sur le projet de résolution. Il souligne à ce propos l'importance d'adopter, au cours de cette réunion, une prise de position du Bureau en vue de la réunion du GR-C (*Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement*) du 2 février 2010 (point 3.1).

Le Directeur exécutif fait référence à sa participation, en tant que représentant du Conseil de l'Europe et du CNS, à la première réunion préparatoire de la Stratégie régionale de l'Alliance des Civilisations pour la Méditerranée (Alexandrie, 15-16 janvier) - dans le prolongement de la participation du CNS et du CdE à l'adoption de la Stratégie régionale de l'Alliance des Civilisations pour les Balkans (novembre 2009). La Conférence se tiendra les 8 et 9 mars à Alexandrie (Egypte) et sera précédée, les 18-19 février à Lisbonne (Portugal), de la deuxième réunion préparatoire et, les 4-6 mars à Barcelone (Espagne), du Forum de la société civile organisé par la Fondation Anna Lindh. Malgré la contribution constructive que le Conseil de l'Europe et son CNS souhaitent

apporter à cette stratégie régionale pour la Méditerranée, le Directeur exécutif s'interroge sur les chances de mener cette initiative à bonne fin compte tenu d'un calendrier laissant peu de marge pour une préparation minutieuse et dans un contexte géopolitique complexe.

Sur les activités référentes au programme Education du CNS, le Président demande au Directeur exécutif de préciser le concept d'éducation à la citoyenneté mondiale. Le Directeur exécutif se réfère aux travaux lancés par le CNS dans les années 90 qui ont conduit à la mise en place, au sein du Centre, d'un réseau élargi de coordinateurs nationaux regroupant à ce jour 36 Etats européens- l'objectif étant de parvenir à 40 Etats d'ici la fin de l'année 2010. Ce concept se trouve actuellement dans une phase de clarification à travers le projet d'adoption, par le Comité des Ministres, d'une recommandation sur « L'éducation à l'interdépendance et à la solidarité mondiales ». Un projet de recommandation est en cours de discussion au sein du Comité Directeur sur l'Education du Conseil de l'Europe (CDED). Il sera porté à l'attention des ministres de l'éducation lors de la 23^e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'éducation (4-5 juin 2010, Brdo, Slovénie) en vue de son adoption par le Comité des Ministres, si possible d'ici la fin de l'année 2010.

Le Représentant permanent adjoint de l'Allemagne rappelle toute l'importance que son gouvernement attache au travail du CNS dans le domaine de l'éducation et demande à ce que le Secrétariat prépare une note informative sur ce concept et sur le processus en cours, à envoyer au plus tôt aux membres du Conseil exécutif.

Enfin, le Directeur exécutif informe que le CNS a reçu du gouvernement espagnol une contribution volontaire de 30.000 euros pour les activités du CNS, qui s'inscrit probablement dans le suivi de sa participation au Forum international « Jeunesse et violence à l'égard des femmes » (23-24 novembre 2009, Madrid). Le CNS avait pris en charge, pour ce Forum, plusieurs participants non européens, sur la base des ajustements budgétaires approuvés par le Comité des Représentants des Membres le 2 octobre 2009.

Le Président de la Conférence des OING interroge le Directeur exécutif sur les relations que le CNS entretient avec le Centre européen Wergeland, la Conférence des OING s'appêtant à co-organiser un séminaire avec cette structure. M. Denis Huber mentionne les visites réciproques des Directeurs des deux structures à Oslo et à Lisbonne et propose d'envoyer aux membres du Bureau copie des échanges de lettres mentionnant les différents volets de coopération institutionnelle en cours.

Suite à l'information du Président sur le report de la réunion entre Mme Deborah Bergamini et le Secrétaire Général, prévue le 27 janvier, le Représentant permanent de la Grèce souligne l'importance de tenir cette réunion au plus tôt dans le contexte du processus d'adoption de la nouvelle résolution statutaire.

En conclusion, le Bureau se félicite de la finalisation des procédures nécessaires menant à l'adhésion du Cap-Vert au Centre Nord-Sud, exprime sa gratitude au gouvernement espagnol pour sa contribution volontaire de €30.000 au programme d'activités du Centre Nord-Sud et prend note du rapport oral du Directeur exécutif.

3. 20^e anniversaire du Centre Nord-Sud

i Proposition pour une nouvelle résolution statutaire sur le CNS : suivi de la Recommandation 1893 (2009) de l'APCE

Le Président salue la présence de M. Kimmo Sasi, Rapporteur de la Commission des questions économiques et du développement sur « L'avenir du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales ».

Il propose de porter la discussion non sur le contenu du projet de résolution mais sur l'adoption d'une prise de position par le Bureau à soumettre à la réunion du GR-C du 2 février, réunion à laquelle le Directeur exécutif participera et qui examinera les suites à donner à la recommandation 1893 (2009).

Le Directeur exécutif met l'accent sur les trois axes principaux de la prise de position : maintenir l'adhésion au CNS sur une base volontaire, consulter les parties prenantes du CNS (dont le Secrétaire Général) et prolonger le mandat de l'actuel Conseil exécutif du CNS.

Les membres du Bureau se félicitent de l'adoption de la Recommandation 1893 (2009) et du projet de résolution statutaire qui y est annexé. Ils soulignent l'importance d'une adhésion sur une base volontaire même si selon le Rapporteur, il est important que l'option de l'accord élargi soit mentionnée. Selon le Directeur exécutif, la réaction des Etats n'est pour le moment pas favorable, certains Etats appuyant l'option d'accord élargi, d'autres la refusant. Or il est essentiel qu'une décision aussi importante soit prise par consensus. Le Bureau affirme l'importance d'obtenir un avis juridique et politique sur le projet de résolution. Cette discussion est à inscrire, selon les membres du Bureau, dans le contexte de la réforme en cours initiée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

S'ensuit un débat sur la définition des accords partiels et des accords élargis et les conséquences en terme de procédures d'adhésion ainsi que sur leurs autonomies politiques et budgétaires respectives.

Le Directeur exécutif rappelle que les organes statutaires sont associés et tenus informés du processus visant à l'adoption de la résolution statutaire. Ce point sera donc à l'ordre du jour des réunions du Comité des représentants des membres (mars) et du Conseil exécutif (mai). Il reviendra au Comité des Ministres dans son ensemble de donner un « feu vert » politique au projet de nouvelle résolution statutaire et au final, aux Etats membres du Centre Nord-Sud de l'adopter. Des adaptations de la prise de position du Bureau sont faites afin de répondre à ces différentes remarques.

Le Bureau convient ainsi de la position sur la Recommandation 1893 (2009) sur « L'avenir du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales », telle qu'elle figure dans le document NSC/Bur (2010) 3 final et confie au Directeur exécutif le soin de relayer cette position à la réunion du GR-C du 2 février 2010.

ii Projet «Vingt bâtisseurs de ponts dans l'histoire de l'humanité»

Le Directeur exécutif revient sur le processus conduisant à l'adoption de la liste finale des « Vingt bâtisseurs de ponts dans l'histoire de l'humanité » en rappelant que l'appel à

propositions a été lancé en septembre 2009. 101 propositions ont été reçues à la date butoir du 31 décembre 2009 de la part du Réseau des historiens, des organes statutaires du CNS, des participants à l'Université Jeunesse et Développement et du public en général. Ces propositions ont été transmises au Bureau à la date du 15 janvier en demandant aux membres d'indiquer, si possible avant la réunion du 29 janvier, une liste de premiers choix.

Les critères suivants de sélection ont été proposés au Jury : représentation équilibrée des différents continents ; distinction d'un certain nombre de femmes éminentes ; mise en valeur de certaines thématiques fondamentales pour le CNS : éducation, dialogue entre les cultures, respect et promotion de la diversité culturelle, non violence, les droits humains (y compris les droits des femmes et les droits des enfants) et ; prise en considération de différents profils particulièrement adaptés pour la promotion des valeurs d'ouverture et de tolérance : explorateurs, scientifiques, artistes (cinéma, musique, peinture, littérature), philosophes, éducateurs...

Le Directeur exécutif cite les noms de personnalités que certains membres du jury ont sélectionné et transmis au Secrétariat avant la réunion du Bureau. Sur cette base et sur celle des 101 candidatures reçues, le Secrétariat a établi une liste préliminaire de 20 noms soumise à la considération du jury.

Le Président met en exergue le travail considérable effectué par le Secrétariat pour produire le document général et une proposition de liste de 20 noms. Il propose aux membres du Bureau d'indiquer, sur cette base, les personnalités retenues et de compléter éventuellement la liste avec d'autres suggestions.

A l'issue du débat, une liste de personnalités présélectionnées est proposée (voir annexe 2).

Sur la base de cette présélection, le Bureau charge le Secrétariat de faire, dans un délai d'une semaine, des propositions visant à assurer un équilibre adéquat de genre et géographique.

La proposition du Président de lancer, au moment de l'exposition, un appel au public pour identifier, sur la base d'une liste de 10 noms proposée par le Centre Nord-Sud ou par choix personnel, un 21^{ème} bâtisseur de ponts dans l'histoire de l'humanité, est adoptée à l'unanimité.

iii Autres initiatives et événements

Sous ce point, la Coordinatrice pour le 20^e anniversaire informe le Bureau sur les derniers développements concernant les autres préparatifs et projets pour le 20^e anniversaire du Centre et les initiatives qui sont déjà en cours, tels que présentés dans le document NSC/Inf (2010) 3. L'accent est mis sur la production en cours du vidéo-clip et de la publication de prestige des lauréats du Prix Nord-Sud. La proposition est faite que la version finale de cette publication soit publiée à l'été 2010 afin d'y intégrer les discours des lauréats 2009. En ce qui concerne la Table Ronde réunissant les lauréats du Prix Nord-Sud et autres invités, le Secrétariat travaille actuellement sur le projet d'ordre du jour et la liste des participants. Une information est également fournie sur les Ambassadeurs de bonne volonté : une liste provisoire de 174 personnes - provenant de plus de 50 pays - ayant accompagné le CNS à divers titres a été établie. L'exposition des 20 Bâtisseurs de ponts dans l'histoire de l'humanité se tiendra en mai au cours de la Table Ronde et de la remise du Prix Nord-Sud 2009, l'idée étant de tenir cette exposition également à Strasbourg, au cours d'une session de l'APCE. La réception offerte par la Représentation permanente de l'Italie et la Présidente du Conseil exécutif aura lieu en avril, en

marge de la session de l'APCE et sera suivie de la projection d'un film italien sélectionné par la Représentation et par Eurimages. A Lisbonne, le CNS s'associera à une course solidaire et organisera un concert dans le cadre de la Semaine de la Francophonie. Dans le cadre des journées portugaises du Développement, le CNS co-organisera une initiative dédiée aux « Médias, Citoyenneté et Développement ». Enfin, la Direction de la Communication du Conseil de l'Europe collabore activement avec le CNS pour assurer une couverture médiatique des événements prévus.

A la question du Représentant de l'APCE sur la participation d'invités spéciaux aux réunions des parties prenantes du CNS (point 5 du document NSC/Info (2010) 3), il est répondu que le CNS avait proposé à l'APCE d'inviter M. Claude Frey, ancien Président du Conseil exécutif, à la réunion de la Commission permanente mais que ce dernier n'a pu se rendre à Berne. En ce qui concerne les sessions du CPLR et de la Conférence des OING, le Secrétariat a suggéré des personnalités à inviter lors des débats Nord-Sud qui auront lieu en mars et avril. A une autre question de M. Kimmo Sasi sur la participation des lauréats du Prix Nord-Sud à la cérémonie du mois de mai, il est indiqué que, sur les 28 lauréats du Prix Nord-Sud, 14 ont montré leur intérêt à participer. La date étant encore alléatoire et le budget étant limité, il est estimé qu'une dizaine d'anciens lauréats devraient participer à la cérémonie.

4. Accord de coopération avec la fondation MBI Al Jaber – Proposition de mettre en place un groupe de réflexion pour le Centre Nord-Sud

Le nom du Président figurant dans la liste des propositions de membres du groupe de réflexion, M. Koelsh prend l'initiative de se retirer de la salle et demande au Directeur exécutif de conduire la réunion.

Le Directeur rappelle que le Conseil exécutif a, lors de sa 42^e réunion, donné mandat au Secrétariat et au Bureau pour développer ce projet. Ce groupe de réflexion est mis en place dans le cadre de l'Accord de coopération signé entre le Conseil de l'Europe et la Fondation MBI Al Jaber, le 30 novembre 2009, qui prévoit une contribution au Centre Nord-Sud de 75 000 euros par an pour la période 2010-2013 (40.000 euros étant alloués à cette initiative). Le groupe de réflexion serait composé de six à huit experts dont le rôle serait de conseiller et soutenir le Secrétariat du Centre Nord-Sud avec la préparation et l'évaluation de son programme d'activités annuel. Il se réunirait deux fois par an avant le Conseil exécutif et ferait rapport au Conseil exécutif. M. Huber souligne que la dimension parlementaire est pour l'instant absente de la composition du groupe de réflexion et que, idéalement, celle-ci devrait être complétée par une femme parlementaire de la région du Sud de la Méditerranée.

Sur la composition du groupe de réflexion, des interrogations sont formulées par le Secrétariat du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux au sujet de la représentation des autorités locales et régionales au sein de ce groupe. Le Directeur rappelle que les membres du quadrilogue sont représentés au sein des organes statutaires du CNS et que les membres du groupe de réflexion doivent être nommés à titre individuel et de façon indépendante.

Le Représentant permanent adjoint de l'Allemagne met en avant le fait que les membres du groupe de réflexion devraient être dans la vie active, en indiquant toutefois qu'il s'agit là plutôt d'une préoccupation à moyen terme. Il s'interroge également sur le sort du groupe de réflexion lorsque la contribution de la Fondation Al Jaber prendra fin et s'inquiète de la surcharge de travail que peut faire peser sur le Secrétariat la mise en place d'une telle structure. Pour le

Directeur exécutif, s'agissant d'un projet pilote, la surcharge de travail est difficile à estimer mais il propose de revoir la formulation du texte de présentation du groupe de réflexion dans ce sens.

A l'issue du débat, le Bureau approuve les modalités et critères pour la création du Groupe de réflexion du Centre Nord-Sud à la lumière des commentaires exprimés au cours de la réunion et prend note de la liste des membres proposés, le Secrétariat du Congrès étant invité à faire des suggestions concernant la représentation des autorités locales et régionales. Le Bureau confie à la Présidence et au Secrétariat le soin d'apporter le suivi approprié à cette question.

5. Calendrier et programme d'activités pour 2010

Sous ce point, le Président souhaite la bienvenue à M. Mohammed Alaoui Belrhiti, Consul Général du Maroc à Strasbourg, invité à se joindre au Bureau pour présenter le Séminaire sur le renforcement de la coopération entre le Royaume du Maroc et le Conseil de l'Europe (22-23 février, Rabat). M. Belrhiti exprime sa satisfaction pour la bonne collaboration établie entre le CNS et les autorités marocaines et estime que ce Séminaire représente un moment de réflexion important pour approfondir les liens déjà existants. Il fait référence à la participation du Président du Sénat marocain à la session de l'APCE et à l'intérêt du Parlement du Maroc pour le statut de « partenaire pour la démocratie » auprès de l'APCE. M. Belrhiti se met également à la disposition du CNS pour suggérer des personnalités à inviter dans le cadre du groupe de réflexion. Le Directeur exécutif remercie le Consul Général et à travers lui les autorités marocaines pour tout l'appui donné à la réalisation de ce Séminaire et soulève la haute participation marocaine au Séminaire, tous les membres du Gouvernement ayant été invités à la session d'ouverture. Les autorités marocaines ont annoncé leur intention au cours du Séminaire de formaliser un certain nombre de démarches, dont notamment la signature officielle de la demande du statut de « partenaire pour la démocratie » auprès de l'APCE, la demande d'adhésion au Groupe Pompidou et la confirmation de l'adhésion du Maroc à l'EPAS. Enfin, la session de clôture consacrera ses débats au renforcement des relations entre le Maroc et l'Union européenne avec la participation de hauts représentants de la Commission européenne.

Un débat s'ensuit sur la présentation du programme d'activités 2010 : il est recommandé au Secrétariat de réfléchir à une version succincte du programme qui montrerait de façon précise les activités organisées et les résultats attendus. Dans ce contexte, le Représentant permanent adjoint de l'Italie conseille de s'inspirer du nouveau format de présentation programmatique en cours de préparation dans le cadre du processus de réformes conduit par le Secrétaire Général.

A la question du Représentant permanent adjoint de l'Allemagne de projeter les activités ayant trait à l'éducation hors Europe, le Directeur exécutif rappelle qu'un aspect important du mandat du CNS est de sensibiliser l'opinion publique européenne et que l'Accord de gestion conjointe entre la Commission européenne et le CNS concerne directement les nouveaux Etats membres de l'UE. Cependant, les activités organisées par le CNS dans le domaine de l'éducation prennent en compte la participation d'Etats non européens.

En conclusion, le Bureau prend note du calendrier provisoire d'activités pour 2010 et des informations fournies par le Secrétariat sur la préparation de ces activités et confie au Secrétariat le soin d'analyser la présentation actuelle du programme et de faire des propositions à cet égard.

6. Thème pour le Forum de Lisbonne 2010

Sous ce point, le Bureau est invité à discuter du choix du thème pour le Forum de Lisbonne 2010 en vue de faire des propositions au Conseil exécutif lors de sa réunion de printemps.

Le Président insiste sur l'importance de cet exercice, le Forum de Lisbonne étant l'un des produits de marque du CNS et un véritable espace de débat à la fois substantiel et opérationnel. Il demande d'établir une liste restreinte de trois thèmes sur la base des thèmes retenus lors du Forum de Lisbonne 2008 auxquels il propose d'ajouter le thème suivant : « Droits de l'homme ! Responsabilités ? Avons-nous besoin d'un code éthique ? Doit-il, peut-il se baser sur la religion ? ».

Le Directeur exécutif fait part des thèmes proposés par M. Jorge Sampaio, Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations et Président en exercice du Forum de Lisbonne :

- Les droits de l'homme, base de la gouvernance démocratique de la diversité culturelle ;
- Libertés, responsabilité, droits et éthique ;
- Sécurité et libertés.

S'ensuit un débat sur l'importance de débattre, au sein du Forum, de thèmes moins consensuels tout en gardant une approche classique des droits de l'homme. Il est proposé de baser les débats sur des études de cas précis.

Le Bureau présélectionne ainsi, sur une base préliminaire, les thèmes suivants pour le Forum de Lisbonne 2010 et confie au Secrétariat le soin de préparer un schéma pour ces thèmes en temps utile d'ici la réunion de printemps du Conseil exécutif :

- Libertés, responsabilités, droits et éthique ;
- Libertés d'expression, de conscience et de religion ;
- Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

7. Autre(s) question(s)

Aucune autre question n'est soulevée.

8. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 25 juin 2010 à Strasbourg, en relation avec le jury du Prix Nord-Sud 2010 (l'appel à candidatures a été lancé le 30 janvier).

LIST OF PARTICIPANTS

CHAIR

Ambassador Eberhard KOELSCH, Vice-Chair of the Executive Council
Berliner Ring 41, D - 53175 Bonn, Germany
Tel. +49 - (0)228 - 55 00 93 16, e-mail ekoelsch@gmx.net

BUREAU MEMBERS

Representative of Italy

Mr Antonio VERDE, Deputy Permanent Representative of Italy to the Council of Europe
3, rue Schubert - 67000 Strasbourg, France
tel +33 3 88 60 20 88, fax +33 3 88 61 47 83,
e-mail rappresentanteaggiunto.rappstrasburgo@esteri.it

Representative of Germany

Mr Heinrich HAUPT, Deputy Permanent Representative of Germany to the Council of Europe
6, Quai Mullenheim, F-67000 Strasbourg, France
Tel +33 3 88 24 67 30, fax +33 3 88 25 50 41, e-mail reg2-io@stra.auswaertiges-amt.de

Representative of Spain

Mr Pablo DESPORTES, Deputy to the Permanent Representative of Spain to the Council of Europe, 67 allée de la Robertsau, F-67000 Strasbourg, France
Tel +33 3 88 24 60 50, fax +33 3 88 36 01 83, e-mail spain.coe@wanadoo.fr

Representative of the Parliamentary Assembly

Mr Kimmo SASI, Member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe
Eduskunta, FI-00102 Helsinki, Finland
tel +358 9 4321, fax +358 9 432 22 74, e-mail kimmo.sasi@eduskunta.fi

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe

Mrs Antonella CAGNOLATTI, Director of the Secretariat of the Congress of the Local and Regional Authorities
e-mail antonella.cagnolatti@coe.int

Mr Tim LISNEY, Deputy Secretary of the Chamber of Local Authorities
e-mail tim.lisney@coe.int

Representative of the Conference of INGOs

Mr Jean-Marie HEYDT, President of the Conference of INGOs of the Council of Europe
e-mail jean-marie.heydt@coe.int

OTHER GUESTS**Chairman of the Committee of Representatives of the Members (Greece)**

Ambassador Athanassios DENDOULIS, Permanent Representative of Greece to the Council of Europe, 21 place Broglie, F-67000 Strasbourg
Tel +33 3 88 32 88 18, fax +33 3 88 23 12 46, e-mail greekdelegce@wanadoo.fr

Mrs Vassiliki YIANNAKAKI, Deputy Permanent Representative

Representative of the Host Country (Portugal)

Mr João PATRICIO, Deputy Permanent Representative of Portugal to the Council of Europe
11 rue Fischart, F-67000 Strasbourg
tel +33 3 88 60 16 77, fax +33 3 88 60 70 42

SPECIAL GUEST

Mr Mohammed ALAOUI BELRHITI, Consul General of Morocco in Strasbourg
Rue Erckmann – Chatrian, F-67000 Strasbourg
tel +33 3 88 35 23 09, fax : +33 3 88 35 68 51, e-mail : consumastras@noos.fr

NORTH-SOUTH CENTRE SECRETARIAT

Mr Denis HUBER, Executive Director
Mrs Eliana CARVALHO, Coordinator for the 20th Anniversary

**LISTE PRELIMINAIRE DES 20 BATISSEURS DE PONTS DANS L'HISTOIRE DE
L'HUMANITE**

1. Leonardo da Vinci
2. Gandhi
3. Martin Luther King
4. Magellan
5. Eleanor Roosevelt
6. Ibn Rushd
7. Leopold Sedar Senghor
8. Alexander von Humbolt
9. James William Fulbright
10. Madre Teresa
11. Dante
12. Pierre de Coubertin
13. Johannes Gutenberg
14. Jean Henri Dunant
15. Alexander the Great
16. Marco Polo
17. Thomas Edward Lawrence - Lawrence of Arabia
18. Confucius
19. Albert Schweitzer
20. Huda el-Sharawi